

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Cours de Hatha Yoga et Yin Yoga du 18 septembre 2023 au 24 juin 2024 inclus

LIEU DE L'ENSEIGNEMENT : SALLE KELLER ST REMY

NOM :PRENOM :.....

DATE DE NAISSANCE :.....

PORTABLE :.....

MAIL :.....PROFESSION :.....

Avez vous déjà pratiqué le yoga ?.....Si oui depuis combien d'années ?

Problèmes de santé connus à ce jour et opérations subies : Il me paraît opportun pour le respect du corps de chacun de me le signaler, ceci dans un souci d'adaptations des postures si nécessaire.

Quelles sont vos attentes concernant la pratique du Yoga ?

Inscription au cours et conditions générales :

A LIRE SVP ET A SIGNER les yogis (ies)

Les cours de yoga débuteront le lundi 18 septembre 2023 et se termineront le lundi 24 juin 2024.

Durant cette période, il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires et jours fériés.

Il ne peut y avoir de remboursement des cotisations annuelles en cas de crise sanitaire, déménagement, ou problèmes de santé mineurs. D'autres possibilités de cours peuvent être envisagées, cela sera étudié le cas échéant, sachez que j'adapterais au mieux avec toute bienveillance.

Je vous remercie d'avance de votre compréhension.

Merci de cocher le créneau de la séance de votre choix :

LUNDI DE 18 H 00 à 19 h 15

LUNDI DE 19 H 30 à 20 h 45

Si pour une raison d'organisation personnelle, vous souhaitez changer exceptionnellement changer d'horaire de séance, il suffit de m'envoyer un message auparavant.

Règlement :

Je vous remercie de régler l'adhésion annuelle de **15 euros par chèque libellé à l'association ESSENCE DE YOGA POUR TOUS.**

En cas de validation de votre inscription la fiche devra être apportée remplie, lue et signée au deuxième cours avec votre règlement.

Les cotisations annuelles peuvent être réglées soit par chèque soit en espèces.

La cotisation annuelle pour un cours par semaine de Hatha yoga ou Yin yoga : 315 € chèque ou espèces

Les règlements annuels par chèque se font en 1 ou 2 règlements (le mois d'après ou 2 mois après), dans ce cas cité, merci d'avance d'annoter au dos du chèque la date de l'encaissement.

Si vous faites deux chèques merci d'avance de faire un chèque de 150 euros et l'autre de 165 euros.

